



RÉFLEXION CRITIQUE SUR LA CHARTE DE BANGKOK AU REGARD DES PRATIQUES EN SANTÉ PUBLIQUE

Introduction par Étienne van Steenberghe

Journées annuelles de santé publique – 25 octobre 2006
Atelier organisé par le



Organisation de l'atelier (1)

Objectif général

- Développer une connaissance approfondie de la Charte de Bangkok et poser un regard critique sur certains enjeux soulevés par cette nouvelle Charte

Objectifs spécifiques

- Connaître et comprendre les principaux éléments qui composent la Charte de Bangkok et les situer en lien avec la Charte d'Ottawa
- Identifier les enjeux que soulève la nouvelle Charte au regard des pratiques en promotion de la santé
- Intégrer les axes de développement proposés par la Charte de Bangkok



Cette présentation a été effectuée le 25 octobre 2006, au cours du Symposium "La Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé est-elle toujours utile pour la pratique de la santé publique d'aujourd'hui ?" dans le cadre des Journées annuelles de santé publique (JASP) 2006. L'ensemble des présentations est disponible sur le site Web des JASP, à l'adresse <http://www.inspq.qc.ca/jasp> 1



Organisation de l'atelier (2)

Déroulement

- Quatre personnes-ressources
- Débat et discussion

Matériel ressource



Publication
Réseau francophone international pour la promotion de la santé
Recueil de dix textes
portant un regard critique sur la Charte de Bangkok



Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé *Vers une nouvelle santé publique*

- Définit la promotion de la santé comme le processus qui donne aux gens les moyens d'avoir plus de pouvoir sur leur santé et de l'améliorer.
- Affirme que la santé exige des conditions et des ressources préalables : la paix, un logement, une éducation, de la nourriture, des revenus, un écosystème stable, des ressources durables, la justice sociale et l'équité.
- Regroupe des actions à mettre en œuvre pour promouvoir la santé regroupée en cinq axes :
 - Élaboration de politiques pour la santé
 - Création d'environnements favorables
 - Renforcement de l'action communautaire
 - Acquisition d'aptitudes individuelles
 - Réorientation des services de santé





De la Charte d'Ottawa

Vers la Charte de Bangkok

Plusieurs conférences et rencontre internationales

- ❑ *Recommandation d'Adélaïde (1988) – Déclaration de Sundwall (1991)*
Centrées principalement sur les politiques pour la santé et les milieux favorables à la santé.
- ❑ *Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de Rio (Sommet de la Terre - 1992)*
Consacrée au développement durable et à la mise en place d'un programme d'action intitulé *Agenda 21*.
- ❑ *Déclaration de Jakarta (1997)*
Témoigne des préoccupations grandissantes quant au processus de mondialisation de l'économie et de ses effets sur la santé.



De la Charte d'Ottawa

Vers la Charte de Bangkok

- ❑ *Déclaration de Mexico (2000)*
Met l'accent sur la responsabilité sociale de la santé, la capacité communautaire en matière de santé, et la consolidation de la promotion de la santé dans toutes les politiques de santé.
Retour aux sources...





Charte de Bangkok pour la promotion de la santé À l'heure de la mondialisation

- ❑ Adoptée le 11 août 2005 lors la 6^e conférence internationale de promotion de la santé.
- ❑ Confirme l'importance de la Charte d'Ottawa et les recommandations des conférences sur la promotion de la santé.
- ❑ Mentionne la nécessité de s'adapter au 21^e siècle et de trouver de nouvelles formes d'action.
- ❑ Donne une nouvelle orientation à la promotion de la santé.

Promouvoir la santé consiste à permettre aux gens de mieux maîtriser leur santé et les facteurs qui la déterminent et par-là même d'améliorer leur santé. Il s'agit d'une fonction essentielle de la santé publique qui contribue à la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles et contre d'autres menaces pour la santé.



Charte de Bangkok pour la promotion de la santé À l'heure de la mondialisation

- ❑ Préconise l'implication de l'ensemble des décideurs – et partenariat avec le secteur privé.
- ❑ Évoque :

les bouleversements sociaux, économiques et démographiques souvent préjudiciables...

La mondialisation offre de nouvelles possibilités de coopération en vue d'améliorer la santé...

L'amélioration de la santé dans le monde exige la fermeté de l'action politique...

Pour progresser [...] tous les secteurs et milieux doivent s'efforcer de défendre la cause de la santé [...], de réglementer et de légiférer [...], d'établir des partenariats et des alliances avec le secteur public, le secteur privé [...] afin de mettre en place des actions durables.



Charte de Bangkok pour la promotion de la santé À l'heure de la mondialisation

Évoque :

Tous les gouvernements à tous les niveaux doivent s'attaquer d'urgence aux problèmes de santé et aux inégalités en matière de santé...

Les États membres de l'Organisation mondiale de la santé [doivent] s'efforcer de combler cet écart entre les textes et leur mise en oeuvre et de mettre en place des politiques et des partenariats pour l'action.

Appel à l'action [...] pour un engagement en faveur de l'amélioration de la santé



Questionnement

- Quelles sont les raisons qui ont conduit à la mise en place d'une deuxième Charte en promotion de la santé ?
- La Charte d'Ottawa serait-elle devenue non opérationnelle ?
- Pourquoi cette multiplication de déclarations internationales ?
- Quelle utilité pour la Charte de Bangkok au regard de celle d'Ottawa ?
- Quelles sont les différences d'orientation entre la Charte d'Ottawa et la Charte de Bangkok ?
- Etc.





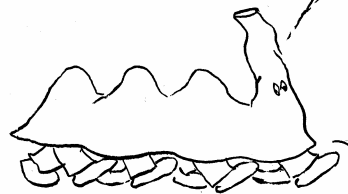
Personnes ressources

- ❑ **Martine Bantuelle** (Belgique)
Présidente du Réseau francophone international pour la promotion de la santé et directrice de l'organisme Educasanté, Charleroi, Belgique.
- ❑ **Danielle Boucher** (Canada - Québec)
Professeure en sciences infirmières à l'Université du Québec à Rimouski.
- ❑ **Sylvie Boulet** (Canada - Ontario)
Consultante en promotion de la santé au Centre ontarien d'information en prévention et au Réseau canadien de la santé.
- ❑ **David Houeto** (Bénin)
Médecin, doctorant en santé publique et coordonnateur du Réseau francophone international pour la promotion de la santé, section Afrique de l'Ouest.



Le mot de la fin...

MAINTENANT QU'ON Y VOIT PLUS CLAIR,
ON PEUT Y ALLEER !



Le débat se poursuit
sur le forum du RÉFIPS - www.refips.org